

**Zeitschrift:** Rapport annuel / Office national suisse du tourisme  
**Herausgeber:** Office national suisse du tourisme  
**Band:** 24 (1964)

**Anhang:** Comptes annuels et bilan 1964  
**Autor:** [s.n.]

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 02.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Office National Suisse du Tourisme Zurich  
Comptes annuels et bilan 1964

COMPTES ANNUELS  
1964

*Année précédente*  
Fr.

1964  
Fr.

*Produits*

<b>8 544 608.90</b>	<b>I. Cotisations</b>	<b>8 365 916.75</b>
5 500 000.—	Confédération Suisse . . . . .	5 500 000.—
1 400 000.—	CFF . . . . .	1 200 000.—
700 000.—	PTT . . . . .	700 000.—
240 000.—	Société Suisse des Hôteliers . . . . .	240 000.—
200 000.—	Milieux intéressés au tourisme routier . . . . .	200 000.—
128 800.—	Associations suisses . . . . .	129 600.—
366 520.—	Cantons, communes, intéressés au tourisme et divers	387 470.—
9 288.90	Allocations volontaires . . . . .	8 846.75
<b>2 254 264.06</b>	<b>II. Autres recettes</b>	<b>2 431 091.39</b>
2 186 757.99	Commissions provenant de transactions commerciales . . . . .	2 357 790.68
37 320.33	Intérêts actifs et bénéfices de change . . . . .	18 263.11
30 143.84	Rendement immeuble et recettes diverses . . . . .	55 037.60
41.90	Recettes extraordinaires . . . . .	—.—
—.—	<b>III. Excédent de dépenses</b>	<b>225 845.96</b>

---

**10 798 872.96**

---

**11 022 854.10**

*Année précédente*

I Fr.

*1964*

Fr.

*Charges*

<b>59 928.30</b>	<b>I. Organes . . . . .</b>	<b>53 146.—</b>
26 473.95	1. Assemblée générale et rapport annuel . . . . .	28 699.10
11 696.80	2. Comité . . . . .	12 315.60
21 757.55	3. Bureau . . . . .	12 131.30
<b>1 022 403.70</b>	<b>II. Direction de Zurich . . . . .</b>	<b>1 343 584.82</b>
	4. Dépenses pour le personnel	
752 545.33	a) Traitements . . . . .	844 055.90
48 999.65	b) Assurance du personnel . . . . .	94 153.20
17 898.65	c) AVS/AI/AM . . . . .	20 378.45
40 906.28	d) Pensions . . . . .	43 498.20
	5. Loyer et frais d'ameublement	
49 651.25	a) Loyer . . . . .	112 598.20
11 541.65	b) Entretien des bureaux . . . . .	14 721.85
9 398.65	c) Mobilier . . . . .	25 285.65
2 522.85	d) Assurance . . . . .	2 995.50
20 476.65	6. Matériel de bureau . . . . .	21 553.20
40 296.55	7. Ports, télégrammes, téléphone et télex . . . . .	40 093.70
1 018.45	8. Bibliothèque . . . . .	1 058.—
2 779.54	9. Intérêts passifs, frais de finance, pertes de change	4 882.78
—.—	10. a) Frais de déménagement du Siège central .	99 531.65
24 368.20	b) Frais généraux et imprévus . . . . .	19 178.54
	<b>III. Publicité</b>	
<b>5 000 228.21</b>	<b>A. Agences et représentations à l'étranger . . .</b>	<b>5 575 276.79</b>
	11. Dépenses pour le personnel	
3 478 016.80	a) Traitements . . . . .	3 934 054.50
249 252.05	b) Assurance du personnel . . . . .	403 465.70
45 606.65	c) AVS/AI/AM . . . . .	50 171.65
1 127 352.71	12. Frais généraux . . . . .	1 187 585.14
100 000.—	13. Versement au fonds de rénovation des agences	—.—

*Année précédente*  
Fr.

1964  
Fr.

*Charges*

<b>4 671 105.06</b>	<b>B. Moyens publicitaires . . . . .</b>	<b>4 050 846.49</b>
819 386.35	14. Insertions . . . . .	712 409.30
709 038.91	15. Prospectus, etc. . . . .	276 421.10
63 109.10	16. Affiches . . . . .	50 937.10
66 734.40	17. Affichage et publicité cinématographique . .	51 379.20
243 978.05	18. Production de films . . . . .	219 624.75
26 198.40	19. Photographie . . . . .	48 903.82
7 561.45	20. Radio et télévision . . . . .	8 221.10
48 248.45	21. Service films et conférences . . . . .	51 942.75
308 468.—	22. Vitrines, expositions et foires . . . . .	325 555.14
1 974.20	23. Billets gratuits . . . . .	2 728.15
247 870.47	24. Publications de l'ONST . . . . .	246 790.58
500 035.15	25. Campagnes diverses . . . . .	512 187.42
11 882.10	26. Permis de libre parcours (convention CFF/ONST)	15 836.30
	27. Frais de transport, douane, ports et matériel	
628 104.15	d'emballage . . . . .	644 615.29
	28. Voyages d'affaires et frais de représentation du	
193 582.65	Siège Central et des agences . . . . .	196 280.85
190 000.—	29. Contribution de propagande . . . . .	190 000.—
	30. Voyages d'étude pour agents de bureaux de	
15 139.75	voyages et personnel d'agences ONST . .	23 081.82
89 793.50	31. Service de presse . . . . .	70 389.40
	32. Dépenses pour l'Exposition Nationale Suisse	
500 000.—	(part 1964) . . . . .	425 764.42
<b>45 207.69</b>	<b>IV. Excédent de recettes . . . . .</b>	<b>—.—</b>

---

**10 798 872.96**

---

**11 022 854.10**

BILAN AU  
31 DÉCEMBRE 1964

*Année précédente*  
Fr.

1964  
Fr.

<i>Actif</i>	<b>2 040 024.76</b>	<b>I. Disponibilités</b>	<b>773 375.19</b>
	5 657.65	a) Caisse . . . . .	7 622.02
	197 710.41	b) Chèques postaux . . . . .	241 483.62
	1 695 743.70	c) Banques . . . . .	17 606.05
	140 913.—	d) Titres . . . . .	506 663.50
	<b>1 257 774.97</b>	<b>II. Avoirs</b> . . . . .	<b>1 496 373.91</b>
	715 732.74	a) Agences et représentations à l'étranger . . . . .	982 732.42
	212 362.68	b) Prêts et débiteurs . . . . .	203 651.44
	875.—	c) Cotisations non encore encaissées . . . . .	1 660.—
	6 275.20	d) Intérêts pro rata sur titres . . . . .	1 275.20
	322 529.35	e) Actif transitoire . . . . .	307 054.85
	<b>50 003.—</b>	<b>III. Valeurs immobilisées</b> . . . . .	<b>50 003.—</b>
	50 000.—	a) Immeubles . . . . .	50 000.—
	3.—	b) Mobilier . . . . .	3.—
	<b>3 347 802.73</b>		<b>2 319 752.10</b>

<i>Passif</i>	<b>939 865.99</b>	<b>I. Dettes à court terme</b> . . . . .	<b>672 288.60</b>
	58 722.75	a) Agences et représentations à l'étranger . . . . .	—.—
	598 658.09	b) Créditeurs . . . . .	257 850.90
	302 485.15	c) Passif transitoire . . . . .	414 437.70
	<b>1 414 649.21</b>	<b>II. Réserves</b> . . . . .	<b>880 021.93</b>
	839 754.67	a) Fonds de rénovation des agences . . . . .	789 842.42
	101 743.41	b) Fonds pour concours graphiques et littéraires .	89 569.51
	—.—	c) Delcredere . . . . .	610.—
	473 151.15	d) Réserve pour l'Exposition Nationale Suisse 1964	—.—
	<b>993 287.53</b>	<b>III. Fonds de compensation</b> . . . . .	<b>767 441.57</b>
	948 079.84	Etat au début de l'année . . . . .	993 287.53
	45 207.69	Excédent de recettes . . . . .	—.—
	—.—	Excédent de dépenses . . . . .	/. 225 845.96
	<b>3 347 802.73</b>		<b>2 319 752.10</b>

DÉCOMPTE  
DU FONDS DE  
RÉNOVATION DES  
AGENCES 1964

Fr.

**Recettes**

1. Etat au 1<sup>er</sup> janvier 1964 . . . . . 839 754.67

**Dépenses**

1. Aménagement de l'agence d'Amsterdam . . . . .	4 374.55
2. Aménagement de l'agence de Bruxelles . . . . .	2 171.90
3. Aménagement de l'agence de Francfort . . . . .	6 499.60
4. Aménagement de l'agence de Copenhague . . . . .	323.70
5. Aménagement de l'agence de Londres . . . . .	7 329.60
6. Aménagement de l'agence de Madrid . . . . .	7 157.60
7. Aménagement de l'agence de Milan . . . . .	2 203.80
8. Aménagement de l'agence de New York . . . . .	101.35
9. Aménagement de l'agence de Paris . . . . .	16 865.85
10. Aménagement de l'agence de Rome . . . . .	981.85
11. Aménagement de l'agence de San Francisco . . . . .	870.30
12. Aménagement de l'agence de Stockholm . . . . .	1 032.15
13. Etat au 31 décembre 1964 . . . . .	<u>789 842.42</u>
	<u>839 754.67</u>

DÉCOMPTE  
DU FONDS  
POUR CONCOURS  
GRAPHIQUES ET  
LITTÉRAIRES 1964

**Recettes**

1. Etat au 1<sup>er</sup> janvier 1964 . . . . . 101 743.41

**Dépenses**

1. Concours graphiques et littéraires . . . . .	12 173.90
2. Etat au 31 décembre 1964 . . . . .	<u>89 569.51</u>
	<u>101 743.41</u>

RAPPORT  
DES CONTRÔLEURS

En tant que membres de la commission de contrôle et, conformément à l'art. 20 des statuts de l'ONST approuvés par l'arrêté fédéral du 22. 11. 1963, nous avons vérifié les comptes annuels et le bilan 1964 de l'Office National Suisse du Tourisme, cela conformément aux dispositions des art. 728 et suivants du CO.

Nous avons constaté que les comptes annuels et le bilan, présentés sous la forme imprimée, correspondent aux inscriptions dans les livres. La comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et d'après les principes admis dans le commerce. Les chiffres figurant dans le bilan de sortie au 31. 12. 1963 ont été reportés dans le bilan d'ouverture au 1. 1. 1964. Nous avons constaté l'existence des disponibilités figurant à l'actif du bilan. Le principe appliqué, concernant la taxation des titres, répond aux règles établies par la loi pour les évaluations en matière de bilan. Les avoirs et les valeurs immobilisées ainsi que les passifs du bilan ont été dûment constatés. Par de nombreux sondages, tant dans les comptes que dans les documents, nous avons pu nous convaincre, cela dans la mesure où nos contrôles nous l'ont permis, de la parfaite tenue de la comptabilité. En dehors des contrôles purement formels, nous avons spécialement arrêté nos regards sur les pièces de dépenses concernant la publicité; nous avons constaté que les moyens disponibles ont été engagés avec opportunité. Le bilan boucle avec Fr. 2319752.10 à l'actif et au passif. Le compte de profits et pertes accuse un excédent de dépenses de Fr. 225845.96 provenant spécialement d'une forte augmentation des charges de personnel des agences ainsi que des dépenses pour l'édition du pavillon des vacances à l'Expo 1964. Les comptes ont été balancés à l'aide d'un prélèvement opéré sur le fonds de compensation.

Nous proposons à l'assemblée générale d'approver les comptes annuels pour 1964 et le bilan au 31 décembre 1964 et d'en donner décharge aux organes administratifs.

Zurich, le 25 mars 1965

Les contrôleurs:

L. Frey, chef du contrôle

Dr H. Dasen

Ch. Leppin